



**NATIONS
UNIES**

HSP/OECPR.2025/5



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
4 mars 2025

Français
Original : anglais

**Comité des représentant(e)s permanent(e)s auprès
du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains**
**Troisième réunion à participation non limitée : préparatifs
de la reprise de la deuxième session de l'Assemblée du
Programme des Nations Unies pour les établissements
humains et examen à mi-parcours**
Nairobi, 26-28 mai 2025
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains : mise en œuvre
du plan stratégique pour la période 2020-2025,
y compris son examen à mi-parcours**

Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. La mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour la période 2020-2025 au cours des quatre dernières années a montré que le cadre était robuste et résilient et qu'il servait de feuille de route efficace pour accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Depuis l'adoption du plan stratégique, ONU-Habitat a renforcé sa position de moteur mondial de l'urbanisation durable, en encourageant la collaboration, en stimulant l'innovation et en intégrant les approches normatives et opérationnelles pour obtenir les meilleurs résultats.

2. Depuis 2020, ONU-Habitat opère dans un monde de plus en plus urbanisé, une tendance qui s'est poursuivie tout au long de la période et qui devrait persister au cours des trois prochaines décennies. Environ 90 % de la croissance urbaine s'est produite dans les régions les moins développées, dont beaucoup font face aux défis d'une expansion non planifiée et d'un manque de logements, ce qui s'est également traduit par la prolifération des établissements informels et des taudis, et par l'augmentation du sans-abrisme, exacerbant ainsi la pauvreté et l'inégalité en milieu urbain. En revanche, de nombreuses villes dans d'autres parties du monde ont connu un déclin de la population et une croissance négative, ce qui pose d'autres types de problèmes en matière de planification urbaine et de fourniture de services.

3. La crise mondiale du logement s'est intensifiée, car la demande de logements abordables et convenables était toujours plus forte que l'offre, ce qui a aggravé les inégalités et la vulnérabilité, en particulier dans les zones urbaines. Entre 2020 et 2024, la part de la population urbaine mondiale vivant dans des taudis est passée de 22,7 % à 24,9 %. En termes absolus, la population des taudis a augmenté de 191 millions de personnes. À la fin de l'année 2024, plus de 1,6 milliard de personnes

* HSP/OECPR.2025/1.

vivaient dans un logement inadéquat et plus de 1,1 milliard dans des taudis ou des établissements informels. En outre, le nombre de migrant(e)s internationaux, dont beaucoup se sont installés dans des zones urbaines, a atteint 304 millions, ainsi que 75,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ce qui a ajouté une pression supplémentaire sur la dynamique de l'urbanisation et de la demande de logements dans le monde.

4. Dans le même temps, les villes et les établissements humains continuent d'ouvrir des perspectives pour améliorer la qualité de vie de tous et toutes. Comme elles génèrent la majeure partie du produit intérieur brut mondial et national et stimulent l'innovation et les secteurs économiques créatifs, les zones urbaines jouent un rôle clé dans l'économie mondiale. L'amélioration de la planification, de la gestion et de la gouvernance urbaines et territoriales peut également permettre d'apporter des solutions aux défis mondiaux liés aux changements climatiques et à la pauvreté. En outre, les collectivités locales et régionales sont des acteurs et des parties prenantes essentiels dans la réalisation des objectifs de développement durable.

5. Face à cette situation, ONU-Habitat a concentré ses activités sur le soutien aux États Membres et aux parties prenantes pour améliorer la planification, la conception et la gestion des villes afin de surmonter les problèmes persistants, tout en favorisant les voies vers un changement transformateur à travers le développement urbain durable et en mettant en relief les politiques et les cadres de planification novateurs.

6. Depuis 2020, ONU-Habitat a également fait face à l'austérité budgétaire tout en sachant dispenser un soutien constant aux villes et aux communautés confrontées à des crises interconnectées, notamment les changements climatiques, les urgences de santé publique et les conflits. Il a travaillé aux côtés des pouvoirs publics nationaux et locaux pour renforcer la planification, la gestion et le financement urbains et territoriaux, tout en les aidant à élaborer des politiques, des plans et des législations qui s'attaquent aux inégalités urbaines, renforcent la résilience et tirent parti de l'innovation et de la technologie.

II. Éléments clés du plan stratégique pour la période 2020-2025

7. Le plan stratégique pour la période 2020-2023 a été approuvé en 2019 par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat).

8. En 2020, ONU-Habitat a présenté sa nouvelle structure institutionnelle, qui comprend l'expansion de la fonction de moteur assurée par le Programme, la redéfinition de la collaboration et des partenariats stratégiques, le rôle des bureaux régionaux et le renforcement des systèmes de collecte de données. Tous ces éléments ont été éprouvés et se sont avérés solides et flexibles face à la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19) et à ses conséquences.

9. En 2021, le rapport intitulé « Ajustement du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023 par suite de la première réunion du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat aux fins d'un examen à mi-parcours de haut niveau » (HSP/EB.2021/19) présenté par la Directrice exécutive au Conseil exécutif, fournissait des orientations sur la manière dont la mise en œuvre du plan stratégique pouvait être renforcée au moyen de l'« approche à trois axes focaux ». L'application de cette approche à trois axes focaux a aidé ONU-Habitat à rééquilibrer l'investissement et à tirer mieux parti des connaissances disponibles ainsi que de ses propres ressources et capacités. Les trois axes focaux proposés étaient les suivants :

- a) Garantir que tout nouveau programme répond aux nouvelles vulnérabilités et aux nouveaux risques qui se font jour dans les villes ;
- b) S'attacher à intégrer davantage la programmation afin d'adapter la fonction et la forme des villes de sorte qu'elles puissent faire face aux crises actuelles et futures en termes de résilience et de changements climatiques ;
- c) Créer pour tous les programmes des conditions propices à une reprise socioéconomique urbaine sur le long terme qui aide à surmonter les problèmes d'inégalités spatiales et à faire face à l'urgence climatique.

10. L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2023 a été élaboré conformément à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a accueilli favorablement le rapport du Groupe de travail à composition non limitée établi par le Président du Comité des représentant(e)s permanent(e)s auprès d'ONU-Habitat, conformément à la résolution 72/226 de l'Assemblée générale.

11. Pour répondre aux défis et aux possibilités recensés dans l'examen à mi-parcours, et pour assurer la cohérence des politiques en alignant ses cycles de planification sur le système des Nations Unies pour le développement et les réformes de gestion, en particulier l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée d'ONU-Habitat a approuvé, lors de sa deuxième session, la prolongation jusqu'en 2025 du plan stratégique pour la période 2020-2023, ce qui devait permettre de consolider davantage les progrès accomplis et de mieux tenir compte des priorités stratégiques mondiales en matière de développement urbain durable.

12. Convoquée autour du thème « Un avenir urbain durable grâce à un multilatéralisme inclusif et efficace : atteindre les objectifs de développement durable en temps de crises mondiales », la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat a été l'occasion d'examiner le rôle d'un multilatéralisme renforcé dans la promotion des grandes priorités en matière de politique générale et des éléments habilitants connexes de l'urbanisation durable. Le fait de relier le système multilatéral à l'action locale peut renforcer l'appropriation, l'efficacité de la mise en œuvre et la durabilité des politiques aux niveaux national et mondial, et c'est par conséquent une mesure urgente. En adoptant des résolutions sur la transformation des établissements informels et des taudis, sur le logement convenable pour tous et toutes, sur l'accélération de la territorialisation des objectifs de développement durable, sur le lien entre l'urbanisation et la résilience face aux changements climatiques, et sur l'élaboration de lignes directrices pour des villes intelligentes centrées sur les personnes, les États Membres ont démontré leur détermination collective à revitaliser le développement urbain durable et ont fourni des orientations supplémentaires pour étayer la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025.

13. L'Assemblée d'ONU-Habitat a également chargé ONU-Habitat de commencer l'élaboration du plan stratégique pour la période 2026-2029.

14. La mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025 a été renforcée par la réunion de haut niveau sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes convoquée par le Président de l'Assemblée générale en 2022. La réunion de haut niveau a mis en évidence certaines priorités en matière de politique générale qui étaient alignées sur les quatre domaines de changement du plan stratégique et les renforçaient. Cela a permis à ONU-Habitat d'axer ses activités de manière à obtenir des résultats plus importants dans les domaines prioritaires, de créer des solutions mieux intégrées ainsi que des avantages connexes dans les domaines de résultats du plan stratégique. Les priorités retenues en matière de politiques étaient les suivantes :

a) L'accès universel à un logement convenable (domaine de changement 1), pour soutenir la réduction de la pauvreté et des inégalités, et le renforcement d'une urbanisation inclusive, planifiée et durable ;

b) L'action urbaine et locale pour le climat et la biodiversité (domaine de changement 3), afin d'atteindre les groupes vulnérables dans les établissements informels, d'améliorer la gouvernance sur plusieurs niveaux et d'intégrer le développement urbain durable dans les stratégies nationales d'action pour le climat ;

c) Reconnaître les villes, les pouvoirs publics locaux et les acteurs urbains comme des acteurs de première ligne pour prévenir les crises et y faire face et contribuer à pérenniser la paix (domaine du changement 4) ;

d) La territorialisation et le financement local (domaine de changement 2), en tant que moteurs ou moyens de mise en œuvre clés pour les trois priorités en matière de politiques.

15. Tout au long de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025, l'approche « réflexion, action, partage » a été un élément clé de la stratégie d'ONU-Habitat pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre du plan stratégique. Dans ce cadre, le Programme a mené des recherches, produit des données et dispensé des orientations de politique générale pour façonner le développement urbain durable, en œuvrant comme guide au regard des tendances et des défis urbains (« réflexion »), a mis en œuvre des projets et des solutions urbaines innovantes favorisant des villes inclusives, résilientes et durables (« action ») et a assuré le rôle de facilitateur de partenariats et de connaissances, en encourageant la coopération mondiale et l'échange de meilleures pratiques (« partage »).

III. Principaux défis et perspectives présentés par le plan stratégique pour la période 2020-2025

16. En 2023 et 2024, le Bureau des services de contrôle interne a réalisé une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025 et a jugé sa pertinence, son efficacité, sa durabilité et sa cohérence.

17. Le Bureau a confirmé la pertinence et l'impact du plan stratégique sur les politiques, les capacités des pouvoirs publics et le bien-être des populations, avec des contributions remarquables au Brésil, en Égypte, en Iraq, au Kenya, au Mozambique et aux Philippines, entre autres pays. L'évaluation a permis de conclure que le plan stratégique fixait des objectifs ambitieux, qu'il offrait une vision pertinente et cohérente pour guider les travaux d'ONU-Habitat et qu'il constituait un outil de programmation et de sensibilisation précieux. Le Bureau a également souligné les contributions considérables d'ONU-Habitat à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et au renforcement des capacités de ses homologues dans les services publics, constatant des changements positifs dans les politiques et les capacités au niveau des collectivités locales et des gouvernements des pays.

18. L'évaluation a également permis de dégager des domaines nécessitant des améliorations et de recommander que les éléments suivants soient renforcés : a) l'architecture d'exécution et l'application du principe de responsabilité dans la mise en œuvre du plan stratégique ; b) la territorialisation et le cadre de gestion des résultats ; c) la stratégie de communication et la communication institutionnelle sur les impacts obtenus, ainsi que la collaboration interinstitutions pour faire avancer la stratégie du système des Nations Unies pour le développement urbain durable ; d) les opérations sur le terrain ; e) la viabilité à long terme des résultats ; f) l'exploitation du mandat et des connaissances spécialisées d'ONU-Habitat pour combler les lacunes critiques en matière de données et de connaissances urbaines.

19. En 2024, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales a examiné ONU-Habitat dans le cadre de ses efforts visant à évaluer les organisations multilatérales et à améliorer leur efficacité et leur efficacité. Le Réseau, qui représente les principaux donateurs fournissant une assistance multilatérale, vise à soutenir les réformes internes et les initiatives de changement, à contribuer aux efforts de transformation stratégique et à aider à définir des normes et des meilleures pratiques institutionnelles.

20. Dans son évaluation, le Réseau a reconnu que l'équilibre entre les travaux normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat était une caractéristique déterminante de son modèle de fonctionnement. Il a également mis en évidence la demande forte et constante de soutien opérationnel, comme en témoignent les niveaux des contributions préaffectées au niveau national. Le rapport a également révélé que les domaines de changement 1 et 2 du plan stratégique constituaient le cœur du travail d'ONU-Habitat en matière d'urbanisation durable et de logement, tandis que les domaines de changement 3 et 4 articulaient ses contributions avec les défis contemporains, tels que les changements climatiques et les crises humanitaires liées à l'urbanisation durable. Le rapport a également montré qu'ONU-Habitat avait fait preuve d'une collaboration forte avec les partenaires mondiaux, nationaux et municipaux, ce qui témoignait de son engagement et de ses processus efficaces pour les efforts de collaboration en matière d'urbanisation durable, et a souligné l'importance des éléments habilitants du plan stratégique (suivi et connaissances, innovation, plaidoyer, communication et sensibilisation, partenariats, renforcement des capacités, et systèmes et processus), qui étaient reconnus dans l'ensemble d'ONU-Habitat comme d'importants moteurs de performance aux niveaux mondial, régional et national.

IV. Principaux progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025

21. Au cours des quatre dernières années, des résultats de taille ont été obtenus dans les domaines de changement et les domaines de résultats du plan stratégique.

22. ONU-Habitat a réalisé des progrès mesurables dans la réduction des inégalités spatiales et de la pauvreté dans les communautés du continuum urbain-rural. En ce qui concerne l'amélioration et la sécurisation de l'accès à la terre et à un logement convenable et abordable, il a contribué à l'amélioration des conditions de vie de 17,6 millions de citoyen(ne)s (43 % des personnes ayant quitté un taudis au cours de la période concernée), tandis que 46 villes partenaires ont mis en place des partenariats financiers innovants pour soutenir l'amélioration des taudis et la construction de logements à bas prix. Cinquante-six pays ont réalisé des améliorations, tant en termes relatifs

qu'absolus, au profit des 41,2 millions de personnes qui sont sorties de conditions de vie s'apparentant à des taudis. Parmi les 32 pays bénéficiant de l'aide d'ONU-Habitat pour des programmes ou des politiques de logement, 62 % ont réussi à réduire la prévalence des taudis. En outre, au moins 466 000 ménages ont vu leurs droits fonciers sécurisés et documentés sur les sites couverts par les projets, tandis que 40 villes ont activement promu et mis en œuvre des stratégies, des outils et des approches visant à renforcer la sécurité des droits fonciers.

23. En ce qui concerne l'impact des efforts visant à accroître et à garantir l'égalité d'accès aux services de base, à la mobilité durable et à l'espace public, il importe de souligner que plus de 3,9 millions de personnes vivant dans des zones d'établissements informels ont eu accès aux services urbains de base, et que 5,2 millions de personnes ont bénéficié de services de base pour la collecte des déchets. En outre, grâce au programme « Waste Wise Cities », 38 villes ont amélioré la gestion des déchets solides municipaux, ce qui a eu un impact sur la vie de 5,2 millions de personnes. L'Alliance mondiale des partenariats d'entreprises de distribution d'eau a amélioré l'efficacité de 53 services publics partenaires dans les pays en développement, permettant à 53 millions de personnes de bénéficier de services d'eau et d'assainissement améliorés. En outre, 31 villes ont reçu une aide pour augmenter la proportion de déchets solides municipaux traités par des installations de récupération, ce qui a permis de promouvoir des pratiques de gestion des déchets plus durables.

24. En ce qui concerne l'amélioration du partage de la prospérité dans les villes et les régions, plus de 2,93 millions de personnes dans 104 villes ont désormais accès à 152 espaces publics sûrs, inclusifs et accessibles, conçus et améliorés dans le cadre du Programme mondial sur les espaces publics d'ONU-Habitat.

25. En outre, 5,7 millions de personnes vivent dans des zones couvertes par un plan statutaire dans les villes partenaires. En outre, 74 villes ont institutionnalisé des mécanismes de participation de la société civile à la planification et à la gestion urbaines, et 64 pays ont bénéficié d'un soutien à différents stades de l'élaboration de leur politique urbaine nationale. Parallèlement, 15 examens locaux volontaires ont été réalisés par des collectivités locales et régionales, soit un total de 46 examens de ce type publiés dans le monde entier.

26. Pour soutenir la mobilité durable, huit pays et villes ont élaboré des plans de mobilité urbaine durable, et 425 000 personnes ont désormais accès aux transports publics et à des options de mobilité durable grâce aux initiatives d'ONU-Habitat.

27. En ce qui concerne le déploiement élargi de technologies et d'innovations d'avant-garde, 20 villes mettent actuellement en œuvre des stratégies, des plans et des projets pilotes qui contribuent à l'élaboration des lignes directrices internationales sur les villes intelligentes centrées sur les personnes.

28. En ce qui concerne le renforcement de l'action climatique et l'amélioration de l'environnement urbain, 129 pays, avec le soutien d'ONU-Habitat, ont amélioré le volet urbain dans les cadres et instruments nationaux et mondiaux d'action climatique, et plus de 250 priorités d'action en matière de changements climatiques ont été formulées lors de la conférence Innovate4Cities. Si elles sont prises en compte, ces priorités peuvent accélérer et étendre l'action urbaine à la cadence et à l'échelle requises pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable.

29. En outre, 37 villes ont bénéficié d'une assistance dans la mise en œuvre d'approches de conservation, de gestion et d'utilisation durable, telles que les solutions fondées sur la nature et les approches basées sur les écosystèmes. De même, 30 plans d'action climatique urbains intégrés axés sur les communautés les plus vulnérables ont été lancés.

30. En ce qui concerne la prévention effective des crises urbaines et les interventions y afférentes, ONU-Habitat a aidé 12 pays à tenir compte des besoins des migrant(e)s, des réfugié(e)s, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des rapatrié(e)s et des communautés d'accueil dans leur planification et leur gestion urbaines, tandis que sept pays ont adopté des mesures spécifiques en réponse aux migrations et aux déplacements urbains et ont facilité les processus participatifs et de co-création en vue d'une meilleure intégration des réfugié(e)s, des migrant(e)s et des communautés d'accueil vulnérables au niveau des quartiers.

31. En outre, 89 villes ont continué à appliquer des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). De plus, ONU-Habitat a soutenu l'élaboration de 32 cadres d'action pour la résilience des villes en Afrique subsaharienne, et deux agglomérations de populations déplacées ont adopté une approche intégrée et participative en matière d'urbanisme et de développement inclusif.

32. Par ailleurs, ONU-Habitat a joué un rôle essentiel dans la mise à l'échelle du Nouveau Programme pour les villes et dans le soutien des principaux processus multilatéraux liés au développement urbain durable. Le rapport quadriennal de 2022 du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, élaboré en consultation avec plus de 40 partenaires, a été présenté lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale visant à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme. Au total, 83 États Membres se sont engagés à accélérer : la mise en œuvre en faisant progresser les activités pour un logement convenable assorti de services de base et une planification urbaine inclusive ; l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que la durabilité environnementale ; la réduction des crises urbaines et le relèvement en période d'après-crise ; la gouvernance à plusieurs niveaux et la territorialisation des objectifs de développement durable ; le financement durable des infrastructures et des services urbains de base.

33. L'interconnexion entre l'urbanisation et les changements climatiques a également gagné en importance. Lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en 2023, ONU-Habitat et ses partenaires ont mobilisé une coalition pour placer le programme pour les villes au premier plan des négociations relatives au climat. Dans le cadre de ces efforts, il a accueilli la deuxième réunion ministérielle sur l'urbanisation et les changements climatiques, qui a rassemblé plus de 1 000 participant(e)s, dont 60 ministres et vice-ministres, des maires et des représentant(e)s de banques multilatérales de développement et d'organisations citoyennes. Au cours de la Conférence, ONU-Habitat a coprésidé le premier Sommet sur l'action climatique locale, soulignant le rôle essentiel de l'action climatique à plusieurs niveaux. Le Sommet a débouché sur le lancement des engagements pris dans le cadre de la Coalition for High Ambition Multilevel Partnerships (CHAMP) for Climate Action (coalition pour des partenariats multiniveaux de grande ambition en faveur de l'action climatique), signés par 71 gouvernements nationaux qui se sont engagés à intégrer l'action à plusieurs niveaux dans les documents issus de la Conférence et à collaborer avec les acteurs non étatiques pour la révision des contributions déterminées au niveau national à l'horizon 2025. En outre, le Secrétaire général de l'ONU a convoqué la réunion inaugurale du Groupe consultatif pour les autorités locales et régionales.

34. En 2024, deux manifestations majeures – le Sommet de l'avenir organisé par l'ONU et la douzième session du Forum urbain mondial – ont joué un rôle déterminant dans l'orientation des travaux d'ONU-Habitat pendant le reste de la période couverte par le plan stratégique. Le Pacte pour l'avenir reconnaît que les villes et les pouvoirs publics locaux sont des moteurs essentiels du développement durable, de l'action climatique et de l'inclusion sociale, et appelle à investir davantage dans des infrastructures résilientes, des logements abordables et des services publics équitables, tout en mettant l'accent sur la gouvernance à plusieurs niveaux, les partenariats public-privé et l'élaboration de politiques fondées sur des données, afin d'accélérer l'urbanisation durable.

35. La douzième session du Forum urbain mondial, organisée conjointement par ONU-Habitat et le Gouvernement égyptien, a été la plus importante et la plus inclusive de son histoire. Tenu au Caire, le Forum a attiré plus de 24 000 participant(e)s de 182 pays, a accueilli un total de 738 activités et a vu la participation à haut niveau de 60 ministres et 45 vice-ministres. Il a été l'occasion de lancer un appel fort à l'action soulignant le rôle critique de l'action locale et l'importance des collectivités locales et régionales dans la réalisation de villes et de communautés durables, comme envisagé dans le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable n°11. En tant que plateforme stratégique, il a facilité des collaborations efficaces entre les secteurs, y compris au sein du système des Nations Unies, afin de relever des défis complexes et de saisir les opportunités offertes par l'urbanisation.

36. Durant la période considérée, ONU-Habitat, dans son rôle moteur de pôle de connaissances et de fédérateur de partenaires, a mené des activités de sensibilisation, de communication et d'information afin de mobiliser un large appui en faveur de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Il a également renforcé les interactions avec les parties prenantes et la collaboration avec les centres de connaissances afin de mieux tirer parti du plaidoyer et des compétences spécialisées. Les rapports annuels établis en 2020, 2021, 2022 et 2023 comprenaient des récits d'impact, qui venaient compléter le suivi du plan stratégique et les rapports faits à ce sujet par une approche qualitative.

37. ONU-Habitat a également observé les tendances mondiales et en a rendu compte, fournissant des informations factuelles pour l'élaboration des politiques. Vingt-cinq partenaires ont collaboré avec ONU-Habitat pour élaborer le Cadre mondial de suivi des zones urbaines, qui a été approuvé par la Commission de statistique dans le cadre de la stratégie harmonisée de suivi des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes, adoptée à l'échelle du système

des Nations Unies. Depuis l'adoption du Cadre en 2022, 96 villes de 56 pays ont interagi et produit des données sur les performances en matière d'objectifs de développement durable en utilisant les nouvelles catégories de villes et les définitions urbaines et rurales élaborées par ONU-Habitat.

V. Enseignements tirés et marche à suivre

38. Ces accomplissements mettent en évidence la pertinence et l'impact continu du plan stratégique pour la période 2020-2025 et réaffirment son rôle en tant qu'instrument clé pour la promotion du développement urbain durable. Malgré un contexte mondial difficile, le plan stratégique est demeuré une feuille de route solide pour faire avancer le Nouveau Programme pour les villes et les objectifs de développement durable. Il a joué un rôle essentiel dans la gestion des conflits et des urgences climatiques, dans l'aide à la gestion des établissements humains en cas de crise et dans le soutien au relèvement durable après une pandémie mondiale. Tout au long de sa mise en œuvre, le plan stratégique a également permis à ONU-Habitat de proposer des solutions urbaines intégrées et innovantes, d'élargir les partenariats stratégiques et de mener des interventions ciblées.

39. Plusieurs éléments clés du plan stratégique pour la période 2020-2025 se sont également avérés efficaces et devraient être maintenus et renforcés dans les futurs efforts de planification stratégique. Par exemple, le passage à un cadre axé sur les résultats a considérablement amélioré la capacité d'ONU-Habitat à expliquer comment le Nouveau Programme pour les villes contribue à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il a également renforcé la valeur ajoutée d'ONU-Habitat dans la mise en œuvre de programmes mondiaux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la prévention des crises et à la réponse aux crises.

40. Le plan stratégique pour la période 2020-2025 a favorisé une plus grande cohérence et intégration institutionnelles et garanti une concentration collective sur l'élévation du niveau de l'impact. En offrant un cadre structuré, il a permis une meilleure harmonisation entre les activités normatives et les activités opérationnelles, renforçant ainsi la capacité d'ONU-Habitat à fournir des solutions globales en matière de développement urbain. Les domaines de changement et leurs résultats respectifs, ainsi que les systèmes mis en place pour guider l'élaboration des projets, ont permis une meilleure intégration de la programmation. La preuve en est que plus de 40 % des projets d'ONU-Habitat contribuent à des résultats couvrant au moins trois domaines de changement. Les activités de l'organisation ne doivent pas être perçues comme compartimentées, mais plutôt comme un moyen d'avoir des incidences sur de multiples programmes mondiaux.

41. Le plan stratégique pour la période 2020-2025 a également servi de cadre à une meilleure intégration des travaux normatifs et opérationnels. L'alignement du plan stratégique sur la stratégie du système des Nations Unies en matière de développement urbain durable, dont les domaines de résultats reflètent les domaines de changement, a permis d'établir des partenariats stratégiques plus solides à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. Cela a conduit à une plus grande reconnaissance du rôle d'ONU-Habitat et à un accroissement de la demande concernant son expertise et ses contributions aux activités menées à l'échelle du système, en particulier s'agissant de l'action climatique, des migrations et des déplacements de population.

42. Parmi les domaines dans lesquels le plan stratégique pour la période 2020-2025 peut être amélioré et renforcé, il existe un large consensus sur la nécessité de mieux cibler et hiérarchiser les résultats. Si le plan stratégique englobe tous les aspects essentiels du travail d'ONU-Habitat, il ne définit pas de hiérarchie claire des priorités.

43. Tout au long de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025, il est également devenu évident qu'une description et une articulation plus précises des tendances mondiales auraient renforcé la capacité d'ONU-Habitat à aider les pouvoirs publics nationaux et locaux à relever les défis urbains. Il sera essentiel d'affiner cet alignement au cours du prochain cycle stratégique afin d'aider l'organisation à mieux cibler son action et à mesurer plus efficacement l'impact de ses travaux.

44. En outre, des mécanismes de responsabilité plus clairs seront nécessaires à tous les niveaux de l'organisation, afin de garantir l'harmonisation avec les sous-programmes utilisés pour élaborer le programme de travail et le budget annuels. Ces mécanismes devraient être complétés par un cadre de résultats plus ciblé et adaptable et par un système de gestion des connaissances amélioré, qui permettraient une meilleure réactivité et une plus grande efficacité dans la réalisation de la mission d'ONU-Habitat.

45. Enfin, pour améliorer l'efficacité, le cadre de résultats et les systèmes de gestion des connaissances devraient être plus ciblés et plus souples, ce qui permettrait à ONU-Habitat de rester réactif face aux nouveaux défis urbains tout en maintenant son engagement ferme en faveur d'un impact mesurable et durable.

46. S'appuyant sur les résultats et les conclusions issus du plan stratégique pour la période 2020-2025, ONU-Habitat veille à ce que l'élaboration du plan stratégique pour la période 2026-2029 tienne compte de ces enseignements, en pérennisant l'approche axée sur les résultats, renforcée par des priorités plus ciblées qui maximisent l'impact. En ce sens, le projet de plan stratégique pour la période 2026-2029 propose une structure plus simple avec un langage plus limpide et fournira des orientations claires sur la manière dont ses objectifs peuvent être réalisés efficacement aux niveaux mondial, régional, national et infranational, avec une traduction plus forte dans l'action locale et au niveau des pays.
